

# Accord de partenariat économique UE/Japon

2018/0091(NLE) - 12/12/2018 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 474 voix pour, 152 contre et 40 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre l'Union européenne et le Japon pour un partenariat économique.

Le Parlement a **donné son approbation** à la conclusion de l'accord.

Les négociations entre l'Union européenne et le Japon concernant un accord de partenariat économique (APE), entamées le 25 mars 2013, se sont achevées le 8 décembre 2017. Le 17 juillet 2018, à l'occasion du sommet UE-Japon de Tokyo, l'Union et le Japon ont signé l'APE et l'accord de partenariat stratégique.

L'accord a pour objectifs de libéraliser et de faciliter le commerce et l'investissement et de promouvoir des relations économiques plus étroites entre les parties.